Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 073-287312011-20261002-AR_2026_193-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

ARRETE n° 2026-193

OBJET : Etablissement de la liste des lauréats du concours externe sur titres avec épreuve, du concours interne et du troisième concours sur épreuves d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique » discipline « accompagnement musique », session 2026.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2012-1019 du 3 septembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 27 avril 2017 fixant le programme des épreuves des concours d'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique et des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2ème classe,

Vu l'accord de mutualisation conclu entre les centres de gestion coordonnateurs et organisateurs du concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, session 2026,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation (2022-2026) adopté par les douze Centres de gestion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la répartition de l'organisation des concours et examens figurant au calendrier 2026,

Vu la délibération n° 78-2021 du conseil d'administration du 1er décembre 2021 modifiée en dernier lieu par la délibération n° 71-2023 du conseil d'administration du 26 septembre 2023, révisant le règlement des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Savoie,

Vu l'arrêté n° 2025-124 du 04 août 2025 portant ouverture d'un concours externe sur titres avec épreuves, d'un concours interne et d'un 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, session 2026, dans la spécialité, « musique » pour les disciplines « jazz (tous instruments) », « chant » et « accompagnement musique » ainsi que dans la spécialité, « arts plastiques »,

Vu l'arrêté n° 2025-146 du 18 septembre 2025 modifiant l'arrêté n° 2025-124 du 04 août 2025 susvisé,

Cdg 73 • Parc d'activités Alpespace • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 073-287312011-20261002-AR_2026_193-AR

Vu l'arrêté n° 2026-55 du 11 mars 2026 désignant les membres du jury du concours externe sur titres avec épreuve, du concours interne et du 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026,

Vu l'arrêté n° 2026-68 du 30 mars 2026 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours externe sur titres avec épreuve, au concours interne et au 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026,

Vu l'arrêté n° 2026-76 du 09 avril 2026 désignant un accompagnateur pour l'organisation des épreuves d'admission du concours interne et du 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026,

Vu le procès-verbal de délibération du jury du 15 septembre 2026 ayant statué sur la liste des lauréats du concours externe sur titres avec épreuve, du concours interne et du 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026,

Considérant qu'il convient d'arrêter la liste des lauréats du concours externe sur titres avec épreuve, du concours interne et du 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026,

ARRETE

Article 1 :

La liste des lauréats du concours externe sur titres avec épreuve, du concours interne et du 3ème concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe, dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique », session 2026, est arrêtée aux 41 candidats dont les noms suivent :

CONCOURS EXTERNE

NOM	PRENOM
ALONSO	Carole
BELTRAN	Maeva
BERENGUER	Céline
CARRILLON	Mathilde
CHAPEAUX-GOURDIN	Hélène
CZYRKA	Dimitri
DELAYE	Cyprien
EHKIRCH	Louise
GAIO	Loana
GEORGE	Christopher
HANAKI	Ryoko
HOYBEL	Zoé

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 073-287312011-20261002-AR_2026_193-AR

NOM	PRENOM
HUANG	Jen-Chun
LEFEVRE	Aymeric
MAGNÈRES	Pauline
MUGOT	Mathilde
NATAL	Nataliya
PERICON BRUN	Isabel
PIETKA	Alain
RANGHEARD	Juliette
RAUX	Christelle
RODY	Eugenia
RUCCOLO	Laetitia
SALGUEIRO CARLEOS	Gianna
SALORT	Stéphane
SMADJA	Julia
SOMBRUN-FLAVIGNY	Marion
SOTIROPOULOS	Julie
SPINA	Eleonora

La liste des lauréats du concours externe est arrêtée à 29 candidats.

CONCOURS INTERNE

NOM	PRENOM
DELAYE	Cyprien
DI DONNA	Fabrizio
DUPONT	Veronika
HOYBEL	Zoé
LAMBERT	Marion
MAGNÈRES	Pauline
RANGHEARD	Juliette
RAUX	Christelle
SAILLOUR	Pierre
SPINA	Eleonora
WANG	Beilun

La liste des lauréats du concours interne est arrêtée à 11 candidats.

TROISIEME CONCOURS

NOM	PRENOM
TSANAKALIOTIS	Ioannis

La liste des lauréats du troisième concours est arrêtée à 1 candidat.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 073-287312011-20261002-AR_2026_193-AR

Article 2 :

Le Directeur du centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Une ampliation du présent arrêté sera adressée aux centres de gestion de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Grenoble (2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Fait à Porte-de-Savoie, le 02 octobre 2026

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION de la SAVOIE

Le Président,

Fabrice PANNEKOUCKE

Publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (www.cdg73.fr), le : 15 octobre 2026